

e Acronica

CAPITAL BANK, S.A.

États Financiers Consolidés

30 septembre 2019

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

CAPITAL BANK S.A. TABLE DES MATIÈRES 30 septembre 2019

		Page
Rapport de	es auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables	1-3
États finan	ciers	
Bilans cons	solidés	4
États conso	olidés des Résultats	5
États conso	olidés de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	6-7
États conso	olidés des Flux de Trésorerie	8
Notes aux	États financiers	
Note 1	Organisation	9
Note 2	Base de préparation des états financiers consolidés	9-11
Note 3	Principales conventions comptables	11-26
Note 4	Gestion des risques	27-37
Note 5	Liquidités	37-38
Note 6	Bons BRH et obligations du Trésor, net	38-39
Note 7	Placements à l'étranger	40
Note 8	Placements locaux, net	41-42
Note 9	Prêts, net	43-51
Note 10	Prêts garantis-fonds spéciaux	51
Note 11	Immobilisations, net	52-53
Note 12	Placements en immobilier – Capital Immobilier	53
Note 13	Biens immobiliers hors exploitation	53-55
Note 14	Autres éléments d'actif, net	56
Note 15	Dépôts	57-58
Note 16	Emprunts	59-60
Note 17	Autres éléments de passif	61
Note 18	Dettes subordonnées	62
Note 19	Capital-actions	63
Note 20	Incidence de l'adoption de IFRS 9	63-64
Note 21	Provisions pour pertes de crédit attendues	64
Note 22	Salaires et autres prestations de personnel	64
Note 23	Impôts sur le revenu	65
Note 24	Sociétés du groupe et participation minoritaire	66-67
Note 25	Opérations entre apparentés	67
Note 26	Engagements et passif éventuel	68



Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration CAPITAL BANK, S.A.:

Opinion

figg poer

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de CAPITAL BANK, S.A. et de ses little consolidés de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice des résultats, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice de terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe, au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le Code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.



Au Conseil d'Administration CAPITAL BANK, S.A. Page 3

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Juove' Trevie Cabinet d'Experts Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, rue Lechaud Bourdon Port-au-Prince, Haïti Le 4 février 2020

CAPITAL BANK, S.A. Bilans Consolidés 30 septembre 2019 et 2018 (Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2019	2018
ACTIF	ivotes	2019	2016
ACTIF	_	•	
LIQUIDITÉS	5	G 15,345,095,066	10,665,806,350
BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	6	24,999,375	541,319,720
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	7	1,034,756,473	750,464,821
PLACEMENTS LOCAUX, NET	8	267,471,569	70,684,859
PRÊTS	9	11,420,085,762	9,308,179,953
Provision pour pertes de crédit attendues		(281,678,609)	(33,202,333)
		11,138,407,153	9,274,977,620
PRÊTS GARANTIS-FONDS SPÉCIAUX	10	3,673,973	3,404,781
IMMOBILISATIONS, NET	11	885,079,909	691,560,278
AUTRES			
Placements en immobilier – Capital Immobilier	12	187,921,505	187,921,505
Biens immobiliers hors exploitation	13	262,106,401	233,340,245
Autres éléments d'actif, net	14	1,555,952,475	879,380,961
Acceptations		26,128,536	93,361,970
·		2,032,108,917	1,394,004,681
TOTAL ACTIF		G 30,731,592,435	23,392,223,110
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	15	23,406,646,082	18,503,426,185
AUTRES			
Emprunts	16	1,009,609,988	531,816,177
Fonds spéciaux en administration	10	2,611,247	2,603,355
Autres éléments de passif	17	2,350,915,631	1,510,159,928
Engagements - acceptations		26,128,536	93,361,970
		3,389,265,402	2,137,941,430
DETTES SUBORDONNÉES	18	894,788,983	481,499,449
TOTAL DU PASSIF		27,690,700,467	21,122,867,064
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	19	810,000,000	810,000,000
Surplus d'apport		1,384,197	1,384,197
Bénéfices non répartis		1,391,525,809	923,592,479
Réserves		355,156,491	328,728,417
Avoir des actionnaires de Capital Bank		2,558,066,497	2,063,705,093
Participation minoritaire	24	482,825,471	205,650,953
		3,040,891,968	2,269,356,046
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		G 30,731,592,435	23,392,223,110

CAPITAL BANK, S.A. États Consolidés des Résultats Exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018 (Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes		2019	2018
REVENUS D'INTÉRÊTS				
Prêts		G	1,671,985,755	1,297,942,606
Bons BRH, placements et autres			96,563,986	<u>86,198,202</u>
			1,768,549,741	1,384,140,808
FRAIS D'INTÉRÊTS				
Dépôts			358,291,157	249,464,036
Emprunts, dettes subordonnées et autres			108,790,910	61,383,367
			467,082,067	310,847,403
REVENUS NETS D'INTÉRÊTS			1,301,467,674	1,073,293,405
Provision pour pertes de crédit attendues	21		(110,071,471)	(51,850,000)
			1,191,396,203	1,021,443,405
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)				
Marge brute sur produits pétroliers - Capinvest			1,088,519,203	372,211,092
Commissions			985,887,146	830,742,585
Dépenses d'opérations			(250,454,832)	(213,940,751)
Gain de change			100,870,638	161,265,183
Plus (moins) -value sur placements à l'étranger			36,822,771	(21,261,163)
Autre			48,074,741	<u>8,554,758</u>
			2,009,719,667	1,137,571,704
REVENUS NETS D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS		G	3,201,115,870	2,159,015,109
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Salaires et avantages sociaux	22		800,772,871	638,978,047
Frais de locaux, matériel et mobilier			309,074,231	263,061,031
Amortissement	11		110,651,203	86,931,803
Autres dépenses de fonctionnement			<u>548,035,075</u>	464,382,611
			1,768,533,380	1,453,353,492
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			1,432,582,490	705,661,617
IMPÔTS SUR LE REVENU-COURANTS	23		319,785,002	168,450,351
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		G	1,112,797,488	537,211,266
Résultat net attribuable aux actionnaires de Capital Bank	<		832,655,123	440,720,186
Résultat net attribuable aux minoritaires			280,142,365	96,491,080
		G	1,112,797,488	537,211,266
Résultat net par action équivalente de capital libéré				
attribuable aux actionnaires de Capital Bank		G	2,467	1,469

CAPITAL BANK, S.A. État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires Exercice terminé le 30 septembre 2018 (Exprimé en Gourdes haïtiennes)

					Réserves						
		Capital-actions libéré	Surplus d′apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation- terrains et immeubles	Réserve- biens immobiliers hors exploitation	Total réserves	Participation minoritaire	Total
Solde au 30 septembre 2017	G	540,000,000	1,384,197	884,761,625	105,328,081	96,649,723	104,320,672	30,095,998	336,394,474	108,654,484	1,871,194,780
État des résultats étendus de l'exercice: Résultat net de l'exercice		-	-	440,720,186	-	-	-	-	-	96,491,080	537,211,266
Virement à la réserve légale		-	-	(73,057,253)	73,057,253	-	-	-	73,057,253	-	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	(19,214,411)	-	19,214,411	-	-	19,214,411	-	-
Virement à la réserve générale- biens immobiliers hors exploitation		-	-	(9,450,176)	-	-	-	9,450,176	9,450,176	-	-
Virement de la réserve de réévaluation-terrains et immeubles		-	-	4,387,897	-	-	(4,387,897)	-	(4,387,897)	-	-
Autres Total		<u> </u>	<u>-</u>	(505,389) 342,880,854		<u>-</u> 19,214,411	<u> </u>	<u>-</u> <u>9,450,176</u>	97,333,943	<u>505,389</u> 96,996,469	<u>-</u> 537,211,266
Transactions avec les actionnaires:											
Dividendes en espèces		-	-	(139,050,000)	-	-	-	-	-	-	(139,050,000)
Dividendes en actions		270,000,000		<u>(165,000,000</u>)	(105,000,000)				(105,000,000)		
Total		270,000,000	-	(304,050,000)	(105,000,000)	-	-	-	(105,000,000)	-	(139,050,000)
Solde au 30 septembre 2018	G	810,000,000	1,384,197	923,592,479	73,385,334	115,864,134	99,932,775	39,546,174	328,728,417	205,650,953	2,269,356,046

CAPITAL BANK, S.A. État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires Exercice terminé le 30 septembre 2019 (Exprimé en Gourdes haïtiennes)

						Réserves				
						Réserve de				
					Réserve	réévaluation-	Réserve-			
	Capital-actions	Surplus	Bénéfices	Réserve	générale pour	terrains et	biens immobiliers	Total	Participation	
	libéré	d'apport	non répartis	légale	pertes sur prêts	immeubles	hors exploitation	réserves	minoritaire	Total
Solde au 30 septembre 2018	G 810,000,000	1,384,197	923,592,479	73,385,334	115,864,134	99,932,775	39,546,174	328,728,417	205,650,953	2,269,356,046
Incidence de l'adoption de IFRS 9										
Provision pour pertes de crédit attendues (note 20)	-	-	(181,596,976)	-	-	-	-	-	(1,337,642)	(182,934,618)
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts	-	-	115,864,134	-	(115,864,134)	-	-	(115,864,134)	-	-
Solde au 30 septembre 2018, redressé	810,000,000	1,384,197	857,859,637	73,385,334	-	99,932,775	39,546,174	212,864,283	204,313,311	2,086,421,428
État du résultat global de l'exercice:										
Résultat net de l'exercice	-	-	832,655,123	-	-	-	-	-	280,142,365	1,112,797,488
Virement à la réserve légale	-	-	(132,889,156)	132,889,156	-	-	-	132,889,156	-	-
Virement à la réserve générale – biens immobiliers										
hors exploitation	-	-	(13,790,949)	-	-	-	13,790,949	13,790,949	-	-
Virement de la réserve de réévaluation-terrains										
et immeubles	-	-	4,387,897	-	-	(4,387,897)	-	(4,387,897)	-	-
Frais liés à l'augmentation de capital – société affiliée			(1,696,743)						(1,630,205)	(3,326,948)
Total	_		<u>688,666,172</u>	132,889,156	<u> </u>	<u>(4,387,897</u>)	<u>13,790,949</u>	142,292,208	278,512,160	<u>1,109,470,540</u>
Transactions avec les actionnaires:										
Dividendes en espèces			(155,000,000)							<u>(155,000,000</u>)
Total	-	-	(155,000,000)	-	-	-	-	-	-	(155,000,000)
Solde au 30 septembre 2019	G 810,000,000	1,384,197	1,391,525,809	206,274,490	-	95,544,878	53,337,123	355,156,491	482,825,471	3,040,891,968

CAPITAL BANK, S.A. États Consolidés des Flux de Trésorerie Exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018 (Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes		2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net de l'exercice	(3	1,112,797,488	537,211,266
Éléments de conciliation du résultat net aux liquidités			1,112,707,100	007,211,200
résultant des activités d'exploitation:				
Amortissement - immobilisations	11		110,651,203	86,931,803
Provision pour pertes de crédit attendues	21		110,071,471	51,850,000
Effet de change sur la provision en dollars US des actifs			110,011,111	0.,000,000
financiers			28,116,479	4,488,732
Perte sur dispositions d'immobilisations	11		2,213,555	16,748,339
(Plus) moins-value sur biens immobiliers hors exploitation	13		(40,910,917)	6,799,201
Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux				
activités d'exploitation:				
Diminution (augmentation) des bons BRH et				
obligations du Trésor, net			516,194,720	(106,056,962)
Augmentation des placements			(483,424,287)	(273,402,499)
Décaissements de prêts, net			(2,170,988,091)	(1,610,961,851)
Augmentation nette des dépôts			4,903,219,897	3,077,112,071
Augmentation des propriétés détenues pour revente, net	13		(2,622,853)	(42,472,651)
Montant reçu pour ventes de biens hors exploitation			14,767,614	25,178,200
Augmentation des emprunts			477,793,811	17,399,881
Variations dans les autres éléments d'actif et de passif			324,936,291	224,183,874
Impôts sur le revenu payés			(172,105,862)	(107,522,456)
Liquidités provenant des activités d'exploitation		4	4,730,710,519	1,907,486,948
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations	11		(306,384,389)	(217,094,121)
Encaissements sur dispositions d'immobilisations				675,833
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement			(306,384,389)	(216,418,288)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Paiement de dividendes en espèces			(155,000,000)	(139,050,000)
Obligations subordonnées			413,289,534	47,008,533
Frais d'augmentation capital			(3,326,948)	, , -
Liquidités provenant (utilisées dans) des activités de				
financement			254,962,586	(92,041,467)
Augmentation nette des liquidités			4,679,288,716	1,599,027,193
Liquidités au début de l'exercice			7,966,034,384	8,280,451,488
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice			2,699,771,966	786,327,669
Liquidités à la fin de l'exercice	5 (3	15,345,095,066	10,665,806,350

(1) ORGANISATION

CAPITAL BANK, S.A., est une société anonyme autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié au Moniteur en date du 20 février 1997. Son activité principale s'étend à toutes les opérations bancaires en Haïti. Le siège social de CAPITAL BANK S.A., est situé au no. 38 rue Faubert, Pétion-Ville.

CAPITAL IMMOBILIER, S.A. est une filiale à 100% de CAPITAL BANK, S.A., fondée le 20 août 1997, ayant reçu l'autorisation de fonctionner par avis du Ministère du Commerce paru au Moniteur du 29 janvier 1998. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

CAPINVEST, S.A., est une société anonyme autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié au Moniteur en date du 21 juin 2016. C'est une société d'investissement pouvant se livrer à la prise de participation dans le capital d'autres sociétés, d'actions et d'obligations, d'acquisitions de titres négociables et de valeurs mobilières de toutes sortes, interventions au marché des changes, de matières premières ou de métaux. CAPITAL BANK, S.A. détient 51% du capital social de cette société. Au cours de l'exercice 2017, CAPINVEST, S.A. a débuté ses opérations essentiellement dans la distribution de produits pétroliers et dérivés.

FONDATION CAPITAL BANK est une institution à caractère philanthropique, fondée en date du 7 août 2009 par les actionnaires de CAPITAL BANK, S.A. Elle a pour mission d'intervenir dans tout domaine contribuant à améliorer les conditions de vie de la population haïtienne, à savoir la santé, l'éducation, le sport et la culture. Les états financiers de la Fondation Capital Bank ne sont pas consolidés dans les présents états financiers.

Les présents états financiers comprennent la consolidation des états financiers des sociétés suivantes:

- CAPITAL BANK, S.A.
- CAPITAL IMMOBILIER, S.A.
- CAPINVEST, S.A.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de CAPITAL BANK, S.A. et de ses filiales (Groupe Capital Bank) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 21 février 2020.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci joints sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des postes suivants qui sont comptabilisés à leur juste valeur:

- Placements à l'étranger (note 7)
- Placements locaux, net (note 8)
- Terrains et immeubles (note 11)
- Placements en immobilier Capital Immobilier (note 12)
- Biens immobiliers hors exploitation (note 13).

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans les notes 3(d), (f), (h), (i) et (j).

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que les résultats consolidés de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(d) <u>Estimations et jugement (suite)</u>

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers consolidés. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous.

Bons BRH et obligations du Trésor, net
Placements à l'étranger
Placements locaux, net
Prêts, net
Prêts garantis – Fonds spéciaux
Immobilisations, net
Placements en immobilier – Capital Immobilier
Biens immobiliers hors exploitation
Autres éléments d'actif, net

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ciaprès.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers consolidés ci-joints. Comme il est permis par les dispositions transitoires de IFRS 9, la Banque n'a pas retraité les états financiers comparatifs pour traiter de l'incidence découlant de l'application des dispositions de l'IFRS 9 en ce qui a trait à la dépréciation des actifs financiers. Cette incidence est reportée aux bénéfices non répartis (note 20). Au 1^{er} octobre 2018, la Banque a modifié la présentation de certaines rubriques du bilan et certains postes ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment. Ainsi, aux états financiers comparatifs, des reclassifications ont été effectuées au niveau des intérêts à recevoir qui auparavant étaient présentés dans les autres éléments d'actif mais qui sont regroupés à présent avec les instruments financiers correspondants.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de CAPITAL BANK, S.A. et de ses filiales. Les filiales sont des entreprises contrôlées par Capital Bank. La Banque détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Banque est présumée avoir le contrôle lorsqu'elle détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. Une liste des filiales du Groupe est présentée à la **note 24**.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le contrôle sur ses opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et le résultat net de la participation minoritaire dans Capinvest sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(b) Conversion des comptes exprimé en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

(c) <u>Dépréciation des actifs financiers</u>

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Banque applique depuis le 1er octobre 2018 une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créances et les hors bilan comptabilisés au coût amorti, à l'exception des comptes à recevoir clientèle et du compte à recevoir de l'État Haïtien de Capinvest, pour lesquels une approche simplifiée s'applique.

Les instruments de capitaux propres, ainsi que les instruments de créances gardés à la juste valeur par le biais des résultats ne sont pas sujets à dépréciation.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs
- La durée de vie des facilités de crédit
- L'intégration de certaines informations prospectives
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques telles que l'inflation, les taux d'intérêts, le taux de change de la gourde par rapport au dollar US et le Produit Intérieur brut).

La Direction doit donc exercer un niveau important de jugement pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque de risques de crédit et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les ajustements requis pour l'application de IFRS 9 par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans le compte de réserve (note 3 q).

La provision pour pertes de crédit attendues (PCA), déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases, est comme suit :

- Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit (moins de 31 jours de retard): les bons BRH et les obligations du Trésor (note 6), les placements locaux au coût amorti (note 8), les prêts (note 9), les actifs financiers dans les autres éléments d'actif (note 14) et les engagements hors bilan (note 26) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont établies pour les 12 mois à venir.
- Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont établies pour la durée des actifs financiers.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) <u>Dépréciation des actifs financiers (suite)</u>

Phase 3 Les actifs financiers qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (plus de 90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi établies pour la durée des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels le Groupe a épuisé tous les recours légaux et autres sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation de risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet actif financier à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représente le pourcentage non sécurisé de l'ECD. Elle prend en considération le montant des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la provision pour pertes de crédit attendues à l'état consolidé des résultats (**note 21**).

Pour les comptes clients du Groupe et le compte à recevoir de l'État Haïtien, lié aux opérations de Caplnvest, le Groupe applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, qui requiert l'évaluation des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'actif financier dès l'initiation du crédit et à chaque date d'évaluation. À titre d'expédiant pratique, une matrice de provision est utilisée pour déterminer la provision pour les pertes de crédit attendues pour ces créances. Cette matrice prend en considération les taux historiques de défaut pour chaque segment du portefeuille, l'impact de projections futures et les conditions macro-économiques.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) <u>Détermination de la juste valeur</u>

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet: Elle comporte trois niveaux.

- Les données d'entrée de Niveau 1 qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de Niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de Niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non pour des actifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de Niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation. Les données d'entrées non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrées observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé pour la transaction en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (Niveau 1). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (Niveau 2).

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) <u>Liquidités</u>

Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts dans des banques étrangères avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets en compensation.

(f) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des résultats, selon les catégories définies par IFRS 9.

i) Au coût amorti. Ces placements sont composés d'instruments de créance suivants: bons BRH et obligations du Trésor (note 6), obligations des institutions locales (note 8) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ces placements sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues. Les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers consolidés. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente des placements à maturité fixe sont imputés à l'état consolidé des résultats de l'exercice, au cours duquel ils se produisent.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Placements (suite)

juste valeur par le biais des résultats. Ces placements consistent en des titres de créances: obligations du Gouvernement des États-Unis et obligations de sociétés privées et financières et dépôts à terme dans des institutions financières à l'étranger (note 7) et instruments de capitaux propres dans des sociétés locales (note 8) qui sont comptabilisés à leur juste valeur, par le biais des résultats. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values.

Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

(g) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les prêts non productifs consistent en des prêts en défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Lorsque les modifications des modalités des prêts n'ont pas d'incidence importante sur les flux de trésorerie contractuels, le prêt restructuré n'est pas décomptabilisé. Le risque de défaillance selon les modalités modifiées est comparé au risque de défaillance selon les modalités contractuelles initiales pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Lorsque la modification des modalités entraîne la décomptabilisation d'un nouveau prêt, la date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouveau prêt pour l'application du modèle de dépréciation. Ce traitement peut engendrer un gain ou une perte sur décomptabilisation.

(A suivre)

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Prêts (suite)

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est improbable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à l'état consolidé des résultats. Les soldes de cartes de crédit et de Microcrédit sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours, à moins que des négociations soient en cours avec certains clients.

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date conformément à ce qui est décrit à la **note 3 c**.

Pour les portefeuilles de cartes de crédit et Microcrédit, des critères de provisions spécifiques, différents de ceux des autres catégories de portefeuille, sont appliqués pour chaque groupe spécifique afin de prendre en compte les risques plus élevés que présentent ces secteurs.

La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts apparaissant à l'état consolidé des résultats, représente la différence entre la provision déterminée cidessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes de crédit attendues reflétées au bilan consolidé, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (note 3q).

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) <u>Immobilisations</u>

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains et des immeubles qui sont comptabilisés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 16. À l'exception des terrains, des installations et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les installations sont amorties sur le moindre de la durée de vie ou la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

La juste valeur des terrains et immeubles a été déterminée à partir d'évaluations d'experts indépendants en immobilier effectuées en septembre 2015. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux justes valeurs ainsi déterminées. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs à un poste distinct de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires (3r). La nouvelle durée de vie des immeubles a été estimée à 25 ans et ces derniers sont amortis linéairement en prenant en considération une valeur résiduelle de 10% de leur juste valeur.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	4%
Logiciel et matériels informatiques	20% - 33%
Mobilier et matériel de bureau	10% - 20%
Installations	10%
Matériel roulant	20%
Équipements – produits pétroliers	10%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Immobilisations (suite)

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparations sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé des résultats. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative, reflétée à la réserve de réévaluation, est virée aux bénéfices non répartis.

(i) Propriétés détenues pour revente

Les propriétés détenues pour revente, présentées dans les biens immobiliers hors exploitation, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais décaissés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces biens sont comptabilisés à la juste valeur estimative à la date de la transaction.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel les propriétés détenues pour revente seront activement commercialisées dans leur état actuel, dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces biens est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la règlementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (note 3s) et est comptabilisée au Poste Réserve - Biens Immobiliers hors Exploitation à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(j) Placements en immobilier

Les placements en immobilier présentés dans le poste Biens Immobiliers hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque, et des terrains détenus par la filiale Capital Immobilier, S.A. pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces terrains et immeubles sont gardés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs de ces terrains et immeubles ont été estimées à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion de ces terrains et immeubles sont comptabilisés directement à l'état consolidé des résultats.

Conformément à la règlementation bancaire, une réserve est requise sur les placements en immobilier (note 3s) et est comptabilisée au poste Réserve-Biens immobiliers hors Exploitation à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(k) Acceptations

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires et documentaires est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(I) <u>Dépôts, emprunts et dettes subordonnés</u>

Les dépôts, emprunts et les dettes subordonnées constituent des passifs financiers qui sont initialement mesurés à la juste valeur et présentés net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de ces instruments et comptabilisés ensuite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur de ces passifs financiers est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché. Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés aux frais d'intérêts à l'état consolidé des résultats.

(m) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés, lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires, contre les bénéfices non répartis.

(n) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(o) Actions de trésorerie

Les actions de trésorerie représentent les actions rachetées par la Banque qui sont comptabilisées à leur valeur nominale.

(p) Réserve légale

Conformément à la Loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de la Banque. En accord avec la Banque Centrale, ce poste est réduit également dans le cadre de l'augmentation du capital-actions, tel qu'autorisé par les Conseils de la Banque et de ses filiales.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(q) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale par rapport aux provisions calculées selon la norme IFRS 9, telles que reflétées au bilan. Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres règlementaires.

(r) Réserve de réévaluation-terrains et immeubles en exploitation

La plus-value résultant de la réévaluation des terrains et des immeubles en exploitation est reflétée au poste de réserve de réévaluation- terrains et immeubles à l'avoir des actionnaires. Sur une base annuelle, un montant correspondant à la différence entre l'amortissement calculé sur la valeur réévaluée des immeubles et l'amortissement calculé sur la valeur originale est viré aux bénéfices non répartis.

Toute moins-value résultant de la réévaluation des terrains ou immeubles est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble antérieurement réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réévaluation à l'avoir des actionnaires.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres règlementaires.

(s) Réserve sur biens immobiliers hors exploitation

Le poste de réserve-biens immobiliers hors exploitation, requis par la réglementation bancaire, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur les biens immobiliers hors exploitation en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées de ce qui suit:

 À la réception, 30 % de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette loi.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(s) Réserve sur biens immobiliers hors exploitation (suite)

Annuellement, 20% de provision annuelle de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve n'a été considérée qu'à partir du 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189 de la loi bancaire.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose des biens immobiliers hors exploitation, les réserves déjà constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(t) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les bons BRH, les obligations du Trésor et les placements locaux et étrangers, ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les dettes subordonnées.

(u) Commissions

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats lorsque les services sont rendus.

(v) <u>Impôts sur le revenu</u>

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé des résultats, sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ce cas, l'effet d'impôt qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(v) Impôts sur le revenu (suite)

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés, lorsqu'applicables. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la Banque.

Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif et/ou de passif.

La Banque a comptabilisé, aux autres éléments de passif, l'impôt reporté résultant de la réévaluation des terrains et immeubles et du placement en immobilier – Capital Immobilier. Les impôts reportés relatifs aux immeubles sont amortis annuellement sur la durée de vie des immeubles réévalués. L'impôt reporté relatif au placement immobilier sera renversé lors de la disposition de cet actif.

La Banque a également comptabilisé comme impôts reportés débiteurs les écarts temporaires entre la valeur actualisée des avances aux stations-services de Capinvest et leur valeur nominale acceptée fiscalement. Ces impôts reportés débiteurs seront renversés avec le passage du temps via l'enregistrement de l'accroissement de valeur de ces avances jusqu'à maturité.

(w) Réserves statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires équivalant, aux 30 septembre 2019 et 2018, à 45% et 44% sur les passifs en gourdes, et à 51.5% et 49.5% sur les passifs en monnaies étrangères. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être maintenues en gourdes à raison de 12.5% et 7.5% pour les exercices respectifs.

À partir de juin 2015, le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(x) Résultat net par action équivalente de capital libéré attribuable aux actionnaires de Capital Bank, S.A.

Le résultat net par action équivalente de capital libéré attribuable aux actionnaires de Capital Bank, S.A. est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de Capital Bank par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(y) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

Au cours de cet exercice, le Groupe a appliqué le volet de dépréciation des instruments financiers en accord avec IFRS 9. L'incidence de l'adoption de cette norme est reflétée à la **note 20**.

Pour le Groupe, la transition à IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante étant donné que la majorité des revenus, y compris les revenus d'intérêts, les commissions et le change ne sont pas affectés par ce principe.

À la date de ces états financiers consolidés, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2019. Ces normes n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers consolidés du Groupe.

La Direction estime cependant que l'application de la norme modifiée IFRS 16 portant sur les contrats de location en vigueur à partir de l'exercice commençant en janvier 2019 ou après, pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés du Groupe à partir de l'exercice terminé le 30 septembre 2020.

(4) GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est d'une importance cruciale dans l'exploitation de la Banque.

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché qui inclut les risques de change et de taux d'intérêts ainsi que les risques opérationnels.

Le risque de blanchiment des avoirs demeure crucial dans l'exploitation de la Banque. À cet effet, le comité anti-blanchiment de la Banque se penche sur toutes les questions liées au blanchiment des avoirs (AML) et de financement du terrorisme. En ce sens, il s'assure que les activités de CAPITAL BANK, S.A. sont menées de manière conforme aux lois, dispositions, traités et régulations établis tant nationalement qu'internationalement de manière à ce que ses installations et son réseau ne soient pas utilisés à des fins criminelles. Ce comité est coiffé par le responsable de la Direction AML qui relève du Conseil d'Administration, lui-même tenu au courant d'une manière régulière des travaux de cette direction et du comité créé à cet effet.

Divers rapports produits par le logiciel existant et par la Direction AML permettent aux directions opérationnelles de la Banque de gérer le risque de blanchiment d'une manière journalière et ainsi d'assurer à la Direction de la Banque que les procédures opérationnelles anti-blanchiment mises en place sont respectées.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de CAPITAL BANK, S.A. est comme suit:

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure où la Banque ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la Banque assure une surveillance quotidienne des liquidités à travers le Comité de Trésorerie qui porte une attention particulière aux échéances des dépôts, des prêts, des placements, des emprunts et des obligations subordonnées ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à la Banque.

Aux 30 septembre 2019 et 2018, la Banque respecte les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités et de réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3.

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers de CAPITAL BANK S.A. étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2019

	Courant	1 -3 mois	4-6 mois	7 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts (note 15):						
Dépôts à vue G	5,461,501,057	-	-	-	-	5,461,501,057
Dépôts épargne-chèques	3,733,587,009	-	-	-	-	3,733,587,009
Dépôts d'épargne	5,176,400,602	-	-	-	404,028,876	5,580,429,478
Dépôts à terme		5,789,348,334	1,398,056,814	1,350,266,104	93,457,286	8,631,128,538
	14,371,488,668	5,789,348,334	1,398,056,814	1,350,266,104	497,486,162	23,406,646,082
Emprunts (note 16)	-	10,256,007	410,256,007	20,512,015	568,585,959	1,009,609,988
Fonds spéciaux en administration (note 10) Autres éléments	-	-	-	-	2,611,247	2,611,247
de passif (note 17)	2,019,021,708	243,634,637	-	-	-	2,262,656,345
Dettes subordonnées (note 18) Engagements -	-	-	-	-	894,788,983	894,788,983
acceptations		19,425,401	6,703,135			26,128,536
G	16,390,510,376	6,062,664,379	1,815,015,956	1,370,778,119	1,963,472,351	27,602,441,181

30 septembre 2018

	Courant	1 -3 mois	4-6 mois	7 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts (note 15):						
Dépôts à vue G	4,759,270,549	-	-	-	-	4,759,270,549
Dépôts épargne-chèques	2,849,010,276	-	-	-	-	2,849,010,276
Dépôts d'épargne	3,944,785,665	-	-	-	267,386,825	4,212,172,490
Dépôts à terme		103,341,503	5,168,097,769	1,386,117,128	25,416,470	6,682,972,870
	11,553,066,490	103,341,503	5,168,097,769	1,386,117,128	292,803,295	18,503,426,185
Emprunts (note 16)	-	8,417,468	8,417,468	16,834,936	498,146,305	531,816,177
Fonds spéciaux en						
administration (note 10)	-	-	-	-	2,603,355	2,603,355
Autres éléments						
de passif (note 17)	1,323,930,554	96,653,719	-	-	-	1,420,584,273
Dettes						
subordonnées (note 18)	-	-	-	-	481,499,449	481,499,449
Engagements -						
acceptations		86,658,835	6,703,135			93,361,970
G	1,323,930,554	191,730,022	15,120,603	16,834,936	982,249,109	2,529,865,224
G	12,876,997,044	295,071,525	5,183,218,372	1,402,952,064	1,275,052,404	21,033,291,409

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Banque.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où la Banque détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

		2019	2018
Liquidités: (note 5)			
Dépôts à la BRH et à la BNC	G	10,703,503,350	7,981,685,870
Dépôts dans des banques étrangères		3,706,995,702	1,762,220,895
Effets en compensation		27,937,076	259,499,039
		14,438,436,128	10,003,405,804
Placements:			
Bons BRH et obligations du Trésor (note 6)		24,999,375	541,319,720
Placements à l'étranger (note 7)		1,034,756,473	750,464,821
Placements locaux (note 8)		<u>267,471,569</u>	70,684,859
		1,327,227,417	1,362,469,400
Crédit:			
Prêts nets (note 9) :		11,138,407,153	9,274,977,620
Prêts garantis – fonds spéciaux (note 10)		3,673,973	3,404,781
Acceptations		26,128,536	93,361,970
		11,168,209,662	9,371,744,371
Autres actifs (note 14):			
Droits et taxes à récupérer, net		570,103,051	157,404,231
Comptes à recevoir – clients Capinvest, net		168,485,893	199,712,395
Avances aux distributeurs pétroliers, net		149,334,662	88,773,481
Comptes à recevoir de clients, net		98,073,665	65,471,560
À recevoir de Western Union, net		38,999,608	178,067,201
Dépôts de garantie, net		14,066,703	8,970,851
		1,039,063,582	698,399,719
Total	G	27,972,936,789	21,436,019,294

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i) <u>Liquidités</u>

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2019 et 2018, 74% et 81% de ces liquidités sont gardées à la Banque Centrale et à la BNC, en couverture de réserves.

ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère les bons BRH et les obligations du Trésor qui représentent 2% et 40% des placements aux 30 septembre 2019 et 2018, comme des instruments financiers non à risque. L'échéance des bons BRH n'excède pas 91 jours et la Banque est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans les délais. Les obligations du Trésor dont l'amortissement s'échelonne sur 60 mois sont aussi considérées non à risque.

La Banque considère comme modéré le risque sur les placements à l'étranger qui représentent respectivement 78% et 55% des placements aux 30 septembre 2019 et 2018. Pour gérer ce risque, CAPITAL BANK S.A. et ses filiales investissent dans des instruments dont la Banque maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques.

La Banque considère comme faible le risque sur les obligations et modéré le risque sur les instruments de capitaux propres dans des sociétés locales qui représentent 21% et 6% des placements aux 30 septembre 2019 et 2018. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces investissements.

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii) Crédit

Pour gérer ce risque, la Banque a mis sur place un Comité de Crédit qui supervise la gestion du risque de crédit. Ce comité a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques. Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une juste appréciation des risques et la pondération des tarifs en conséquence.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque respecte, aux 30 septembre 2019 et 2018, les exigences et normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, et la circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, ou aux principaux secteurs de l'économie.

iv) Autres actifs

La Banque considère comme suit le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers:

- Pour Caplnvest, un risque faible sur les droits et taxes à récupérer de l'État qui font l'objet de suivi régulier avec le gouvernement.
- Un risque faible sur les comptes à recevoir de clients qui représentent essentiellement des frais d'assurance et de notaires payés pour le compte de clients bénéficiant d'un prêt à la Banque.
- Les comptes clients de CapInvest sont analysés régulièrement par la Direction en vue d'identifier les pertes de crédit attendues établies selon une grille de provisionnement tenant compte de l'historique de remboursement et des risques perçus.
- Un risque faible sur le compte à recevoir de Western Union qui représente des opérations de transferts réglées dans de courts délais.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir de stations et avances consenties à certains clients et distributeurs pétroliers.
- Un risque faible sur les dépôts de garantie récupérables au terme des contrats auxquels ils sont liés.

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des actifs financiers de la Banque est comme suit:

	2019	2018
<u>Liquidités</u>		
Haïti	G 10,731,440,426	8,241,184,909
États-Unis	3,263,590,028	1,039,097,251
Canada	442,196,408	722,167,782
Europe	1,209,266	955,862
·	14,438,436,128	10,003,405,804
Placements		
États-Unis	1,034,756,473	750,464,821
Haïti	292,470,944	611,993,859
	1,327,227,417	1,362,469,400
Crédit:		
Haïti	11,168,209,662	9,371,744,371
Tiditi	11,100,203,002	
Autres actifs:		
Haïti	1,000,063,974	520,332,518
États-Unis	38,999,608	178,067,201
200 00	1,039,063,582	698,399,719
	1,000,000,002	030,333,713
Total des actifs financiers	C 27 072 026 700	21 426 010 204
Total des actils illialiciers	G 27,972,936,789	21,436,019,294

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et incluent principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui permettent à la Banque d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en une devise et le volume du passif libellé dans la même devise, suite à la variation du cours de cette devise.

La Circulaire no. 81-5 de la Banque Centrale sur le risque de change stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser, aux 30 septembre 2019 et 2018, 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, ce qui limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères.

La position nette de la Banque dans les différentes monnaies était comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2019

	Gourdes	Autres devises	Total
Liquidités	G 3,067,659,880	12,277,435,186	15,345,095,066
Placements	35,225,000	1,267,003,042	1,302,228,042
Bons BRH et obligations			
du Trésor	24,999,375	-	24,999,375
Prêts, net	4,118,823,549	7,019,583,604	11,138,407,153
Prêts garantis-fonds spéciaux	3,673,973	-	3,673,973
Acceptations	-	26,128,536	26,128,536
Autres actifs, net	766,699,812	272,363,770	1,039,063,582
Total des actifs financiers	8,017,081,589	20,862,514,138	28,879,595,727
Dépôts	4,997,703,551	18,408,942,531	23,406,646,082
Emprunts - BRH	1,009,609,988	-	1,009,609,988
Fonds en administration	2,611,247	-	2,611,247
Obligations subordonnées	-	894,788,983	894,788,983
Acceptations	-	26,128,536	26,128,536
Autres passifs	796,460,554	1,466,195,791	2,262,656,345
Total des passifs financiers	6,806,385,340	20,796,055,841	27,602,441,181
Actifs nets	G 1,210,696,249	66,458,297	1,277,154,546

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

30 septembre 2018

	Gourdes	Autres devises	Total
Liquidités G	2,571,001,872	8,094,804,478	10,665,806,350
Placements	35,225,000	778,472,843	813,697,843
Bons BRH et obligations			
du Trésor	541,319,720	-	541,319,720
Prêts, net	3,829,855,965	5,445,121,655	9,274,977,620
Prêts garantis-fonds spéciaux	3,404,781	-	3,404,781
Acceptations	-	93,361,970	93,361,970
Autres actifs	336,672,928	369,178,628	705,851,556
Total des actifs financiers	7,317,480,266	14,780,939,574	22,098,419,840
Dépôts	5,242,547,215	13,260,878,970	18,503,426,185
Emprunts - BRH	531,816,177	-	531,816,177
Fonds en administration	2,603,355	-	2,603,355
Obligations subordonnées	-	481,499,449	481,499,449
Acceptations	-	93,361,970	93,361,970
Autres passifs	475,500,363	945,083,910	1,420,584,273
Total des passifs financiers	6,252,467,110	14,780,824,299	21,033,291,409
Actifs nets G	1,065,013,156	115,275	1,065,128,431

Les positions de la Banque en devises étrangères aux 30 septembre 2019 et 2018 totalisaient respectivement \$ 712,184 et \$ 1,647. Aux 30 septembre 2019 et 2018, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertis résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 712 mille et G 2 mille, selon le cas.

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Aux 30 septembre, les taux de change du dollar US par rapport à la gourde étaient comme suit:

		2019	2018
Dollar US	G	93.3162	69.9774

ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur le bénéfice et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

Ce risque est adéquatement contrôlé à la Banque, en raison du fait que la majeure partie des actifs et passifs porteurs d'intérêts, comme les prêts et les dépôts sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ses taux d'intérêts réduisant ainsi le risque. En ce qui a trait aux actifs du bilan porteurs de taux d'intérêts pour une durée fixe, la Banque s'assure qu'elle possède, sous forme de passif, un financement d'une durée équivalente portant des taux d'intérêts inférieurs à ceux des actifs correspondants.

La Banque exerce un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux, les bons BRH et les obligations du Trésor
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts et dettes subordonnées.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par le Comité de Trésorerie qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

En fin d'exercice, le profil de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers porteurs d'intérêts était comme suit:

	%	2019	%	2018
Taux d'intérêts fixes:				_
Actifs financiers	14% G	2,263,255,510	20%	2,276,566,289
Passifs financiers	60%	(9,640,738,526)	61%	(7,214,789,047)
Net		<u>(7,377,483,016</u>)		(4,938,222,758)
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	86%	13,597,820,302	80%	9,250,797,094
Passifs financiers	40%	(6,475,218,461)	39%	(4,693,671,939)
Net		7,122,601,841		4,557,125,155
Total des actifs financiers				
porteurs d'intérêts	100%	15,861,075,812	100%	11,527,363,383
Total des passifs financiers				
porteurs d'intérêts	100%	(16,115,956,987)	100%	(11,908,460,986)
NET	G	(254,887,175)		(381,097,603)

Compte tenu des données ci-dessus, la Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas une incidence importante sur les résultats du fait que:

- La majorité des actifs et passifs financiers de la Banque à taux d'intérêts fixes sont de courte durée. Aussi, la Banque est en mesure d'ajuster ses risques vu la composition des actifs à taux variables.
- 86% des actifs financiers sont à des taux d'intérêts variables.

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies et les profits accumulés non encore distribués. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire 88) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires.

- Ratio actif/fonds propres- Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.
- Ratio fonds propres/actifs à risque- Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent de Catégorie 1 attribuable aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve pour réévaluation, la réserve générale pour pertes sur prêts et la réserve-biens immobiliers hors exploitation, et le capital de Catégorie 2 composé essentiellement des dettes subordonnées.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit:

2019	2018
7.8 28.91%	9.0 23.9%

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités comprennent:

		2019	2018
Encaisse	G	906,658,938	662,400,546
Dépôts à la BRH et à la BNC		10,703,503,350	7,981,685,870
Dépôts dans des banques étrangères		3,706,995,702	1,762,220,895
Effets en compensation		27,937,076	259,499,039
	G	15,345,095,066	10,665,806,350

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

(5) LIQUIDITÉS (SUITE)

Aux 30 septembre, les dépôts dans les banques étrangères se présentent comme suit:

		2019	2018
Dépôts non rémunérés	G	489,213,494	815,134,840
Dépôts rémunérés		3,217,782,208	947,086,055
	G	3,706,995,702	1,762,220,895

Les comptes courants rémunérés sont des dépôts à un jour portant intérêts aux taux moyens de 1.00% et 1.30% aux 30 septembre 2019 et 2018 respectivement.

Aux 30 septembre 2019 et 2018, les banques étrangères incluent des montants bloqués en garantie de lettres de crédit totalisant G 43,852,832 (US\$ 470 mille) et G 105,303,035 (US\$ 1.5 million), respectivement.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes et dollars US est la suivante:

	2019	2018
Liquidités en gourdes Liquidités en devises étrangères	G 3,067,659,880 12,277,435,186 G 15,345,095,066	2,571,001,872 8,094,804,478 10,665,806,350

(6) BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET

Aux 30 septembre, les bons BRH et obligations du Trésor sont comme suit:

		2019	2018
Bons BRH	G	-	440,000,000
Intérêts non gagnés		<u> </u>	(3,961,513)
Bons BRH, net	G	-	436,038,487
Taux d'intérêts		-	<i>6% - 12%</i>
Échéance		-	7 à 91 jours
Obligations du Trésor (a)	G	-	34,447,900
Taux d'intérêts		-	7%
Échéance		-	1 à 12 mois
Obligations du Trésor (b)	G	25,125,000	70,833,333
Taux d'intérêts		<i>6%</i>	<i>6%</i>
Échéance		5 mois	1 à 18 mois
TOTAL BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR	G	25,125,000	541,319,720
Provision pour pertes de crédit attendues		(125,625)	-
TOTAL BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	G	24,999,375	541,319,720

(6) BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les obligations du Trésor a ainsi évolué :

	Phase 1 Actifs non déprécie	
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'application IFRS 9 (note 20)		(2,706,599)
Récupérations de l'exercice (note 21)		2,580,974
Solde au 30 septembre 2019	G	(125,625)

- (a) Ces obligations du Trésor ont été émises le 15 septembre 2014 par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de G 5.7 milliards, 50% a été acquis par la Banque Centrale (BRH) et l'autre 50% fut acquis par les banques commerciales au prorata de leurs réserves au 9 septembre 2014. Ces obligations sont dématérialisées et sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la Banque Centrale et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% l'an en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre. Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 34 millions dont G 12.9 millions et G 9.7 millions ont été reconnus en 2019 et 2018 respectivement. À compter du 1er octobre 2014, ces obligations du Trésor sont considérées dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque, sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale.
- (b) Ces obligations du Trésor ont été émises le 30 mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue et la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G 250 millions ont été attribués à CAPITAL BANK. Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements à partir du 30 mars 2015, en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale.

Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 38 millions, dont G 2.9 millions et G 5.9 millions ont été reconnus en 2019 et 2018.

Ces obligations sont déduites du passif sujet aux réserves obligatoires.

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont gardés à la juste valeur par le biais des résultats. Ils sont ainsi constitués:

		2019	2018
Placements avec maturité fixe, à la juste			
valeur par le biais des résultats	G	1,026,569,539	743,484,143
Intérêts à recevoir		8,186,934	6,980,678
TOTAL PLACEMENTS À L'ETRANGER	G	1,034,756,473	750,464,821

Ces placements comprennent les instruments de créances suivants:

		2019	2018
Obligations dans des sociétés financières			
et privées aux États-Unis:			
Juste valeur	G	903,879,188	631,173,640
Échéance		3 mois à 11 ans	2 ans à 12 ans
Taux d'intérêts		5.14% à 7.70%	2.25% à 6.00%
Dépôts à terme dans des sociétés financières (a):			
Juste valeur	G	57,412,123	42,396,153
Échéance		2 mois à 2 ans	3 mois à 2 ans
Taux d'intérêts		2.00% à 2.60%	1.55% à 2.60%
Bons du Trésor américain			
Juste valeur	G	65,278,228	69,914,350
Échéance		1 mois	1 mois
Taux d'intérêts		-	1.00% à 2.00%
Juste valeur totale des placements	G	1,026,569,539	743,484,143

(a) Les dépôts à terme dans des sociétés financières sont garanties par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC).

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET

Aux 30 septembre, les placements locaux, net comprennent:

		2019	2018
Placements locaux au coût amorti :			
Obligations dans des sociétés privées	G	233,290,500	34,988,700
Intérêts à recevoir		1,301,994	471,159
		234,592,494	35,459,859
Provision pour pertes de crédit attendues		(2,345,925)	-
TOTAL PLACEMENTS LOCAUX AU COÛT AMORTI, NET		232,246,569	35,459,859
Instruments de capitaux propres		35,225,000	35,225,000
TOTAL PLACEMENTS LOCAUX, NET	G	267,471,569	70,684,859

Les obligations dans des sociétés privées comprennent les instruments suivants :

Obligation dans une Société Financière de			
Développement en dollars US (a)	G	<u>46,658,100</u>	<u>34,988,700</u>
Taux		<i>5.33%</i>	5.34%
Échéance		1 mois	2 ans
Obligations en dollars détenues dans			
une entreprise commerciale (b)	G	<u>186,632,400</u>	-
Taux d'intérêts		<i>6%</i>	-
Échéance		5 ans	
	G	233,290,500	34,988,700

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements locaux a ainsi évolué :

		Phase 1
		Actifs non dépréciés
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'application IFRS 9 (note 20)		(354,599)
Pertes de crédit attendues de l'exercice note 21)		(1,873,061)
Effet de change		<u>(118,265</u>)
Solde au 30 septembre 2019	G	(2,345,925)

(a) Conformément à la Loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, les placements en obligations effectués dans ces sociétés sont déductibles de la base de l'impôt sur le revenu.

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

(b) Ce montant représente l'investissement de Capital Bank S.A. dans la société E-Power S.A. En vertu de l'article 34-1 du contrat entre l'État Haïtien et E-Power S.A., cet investissement ainsi que les intérêts y relatifs sont déductibles de la base imposable (note 23). Ces obligations sont subordonnées aux droits des créanciers privilégiés concernant le remboursement du principal et des intérêts, tel que prévu dans les différents accords de financement. En 2019, l'effet des exonérations sur l'investissement et les revenus d'intérêts totalisent G 55.9M et G 202 mille respectivement (note 23).

La juste valeur de ces placements est pratiquement équivalente au coût étant donné que le taux d'intérêts contractuel est assimilable au taux du marché.

Les instruments de capitaux propres sont composés des instruments suivants :

		2019	2018
PORT LAFITO S.A. (a) 66,500 actions ordinaires votantes de classe A	G	34,455,000	34,455,000
HÔPITAL DU CANAPÉ VERT 75 actions ordinaires		750,000	750,000
BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE 80 actions ordinaires		20,000	20,000
	G	35,225,000	35,225,000

(a) Au cours de l'exercice 2018, CAPITAL BANK a reçu en complément de ses actions un terrain d'une valeur de US\$ 2,000,000 (G 130,000,000) (note 13) conformément à l'expertise d'évaluateurs en immobilier. Ce montant est enregistré à l'état consolidé des résultats en compensation de la perte de valeur constatée sur les actions ordinaires détenues dans cette société pour le même montant.

(9) PRÊTS

Aux 30 septembre, les prêts sont octroyés localement et sont ainsi catégorisés:

	2019	2018
Prêts commerciaux	G 6,106,238,999	4,646,136,203
Avances en comptes courants	1,918,158,106	1,621,299,454
Prêts – cartes de crédit	961,168,021	839,045,930
Prêts micro-crédit	807,861,019	777,594,788
Prêts hypothécaires au logement	516,759,074	392,004,302
Prêts à la consommation	157,971,995	228,780,994
Prêts non garantis aux employés	163,664,145	156,702,977
Prêts hypothécaires aux employés	77,033,716	61,163,870
Prêts restructurés (a)	50,965,687	<u>39,448,990</u>
	10,759,820,762	<u>8,762,177,508</u>
Prêts financés par la BRH:		
Projets immobiliers résidentiels	179,054,152	186,563,196
Capital Logement (b)	328,241,600	<u>278,426,391</u>
	<u>507,295,752</u>	464,989,587
Prêts courants	11,267,116,514	9,227,167,095
Prêts non productifs	91,317,676	33,317,670
·	11,358,434,190	9,260,484,765
Intérêts à recevoir	61,651,572	47,695,188
TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR	11,420,085,762	9,308,179,953
Provision pour pertes de crédit attendues	(281,678,609)	(33,202,333)
TOTAL PRÊTS, NET	G 11,138,407,153	9,274,977,620

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit:

	2019	2018
Prêts en gourdes Prêts en dollars US	G 4,118,823,549 <u>7,019,583,604</u> G 11,138,407,153	3,782,160,777 <u>5,478,323,988</u> 9,275,827,306

⁽a) Aux 30 septembre 2019 et 2018, les prêts restructurés incluent des montants de G 3,299,379 et G 1,403,561 pour le portefeuille de micro-crédit.

(9) PRÊTS (SUITE)

(b) Le portefeuille Capital Logement est un produit relatif au financement de prêts hypothécaires visant la classe moyenne pour la construction ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. Dans un accord signé le 11 décembre 2014, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer le financement de Capital Bank à travers ce programme visant à octroyer des prêts au logement en gourdes à sa clientèle de particuliers pour une durée ne dépassant pas 30 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra dépasser 10% durant les dix premières années des prêts. Passé ce délai, le taux d'intérêts sera variable et révisable par Capital Bank, d'un commun accord avec la BRH, en tenant compte du taux d'intérêts en vigueur sur le marché. Les emprunts relatifs à ces projets ainsi que les modalités y relatives sont décrites à la note 16.

Aux 30 septembre 2019 et 2018, les prêts relatifs aux projets immobiliers résidentiels comprenaient un prêt apparenté dont les soldes aux 30 septembre 2019 et 2018 sont respectivement G 116,405,698 et G 121,600,000.

31-60 iours

61-90 iours

Total

1-30 iours

Aux 30 septembre, l'âge des créances était comme suit:

Courants

30 septembre 2019

		Couraints	1-30 Jours	3 1-00 jours	o i-ao jours	iotai
Prêts courants						
Avances en						
comptes courants	G	1,886,606,583	-	24,663,713	6,887,810	1,918,158,106
Micro-crédit						
(incluant les prêts						
restructurés)		702,149,161	89,575,143	12,618,740	6,817,354	811,160,398
Cartes de crédit		633,476,029	196,243,756	82,345,330	49,102,906	961,168,021
Autres catégories						
de prêts		<u>5,976,540,450</u>	<u>1,272,611,216</u>	124,769,437	<u>202,708,886</u>	7,576,629,989
	G	9,198,772,223	1,558,430,115	244,397,220	265,516,956	11,267,116,514
%		82%	14%	2%	2%	100%
					Plus de	
		91-180 jours	181-360) jours	360 jours	Total
Prêts non productifs						
Avances en comptes						
courants	G	854,488	5,006	,922 1	,905,848	7,767,258
Micro-crédit		23,028,527	4,155,	,180	-	27,183,707
Cartes de crédit		38,968,385	11,968,	,020	-	50,936,405
Autres catégories						
de prêts		3,202,684	2,227	<u>,622</u>	<u> </u>	<u>5,430,306</u>
	G	66,054,084	23,357	,744 1	,905,848	91,317,676
%		=00 /	0.00	,	00/	4000/
,,,		72%	26%	0	2%	100%

(9) PRÊTS (SUITE)

30 septembre 2018

		Courants	1-30 jours	31-60 jours	61-90 jours	Total
Prêts courants						
Avances en comptes	S					
courants	G	1,621,299,454	-	-	-	1,621,299,454
Micro-crédit						
(incluant les prêts						
restructurés)		754,909,131	12,258,968	6,105,687	5,724,564	778,998,350
Cartes de crédit		643,585,780	166,646,862	28,813,286	-	839,045,928
Autres catégories						
de prêts		5,286,119,098	517,389,718	91,709,357	92,605,190	5,987,823,363
	G	8,305,913,463	696,295,548	126,628,330	98,329,754	9,227,167,095
%		90%	8%	1%	1%	100%
					Plus de	
		91-180 jours	181-36	0 jours	360 jours	Total
Prêts non product	<u>ifs</u>					
Micro-crédit	G	10,863,367	372	,821	-	11,236,188
Cartes de crédit		18,914,507	<u>3,166</u>	<u>,975</u>	<u> </u>	22,081,482
	G	29,777,874	3,539		-	33,317,670

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

80%

30 septembre 2019

%

		Nantissements			_
	Garanties hypothécaires	en espèces (note 15)	Véhicules	Autres	Total
Prêts courants	G 5,620,083,526	893,533,038	182,411,712	44,419,033	6,744,745,688

20%

0%

30 septembre 2018

			Nantissements			
		Garanties hypothécaires	en espèces (note 15) (a)	Véhicules	Autres	Total
Prêts courants	G	4,219,774,476	489,893,284	199,136,512	833,611	4,909,637,883

100%

(9) PRÊTS (SUITE)

Les prêts octroyés aux membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées totalisent G 1.1 milliard respectivement, aux 30 septembre 2019 et 2018. Ces prêts portent intérêts à des taux de 8% à 23% en 2019 et de 9% à 16% en 2018, pour les prêts en gourdes, et des intérêts de 7% à 13% en 2019, et de 6% à 15% en 2018 pour les prêts en dollars. La majorité de ces prêts sont également garantis par des hypothèques ou des fonds nantis.

Au 30 septembre 2019, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisaient G 469,539.

Le rendement moyen du portefeuille de prêts pour les principales catégories a été comme suit:

	2019	2018
Prêts commerciaux :		
Gourdes	17%	150/
		15%
Dollars US	9%	8%
Avances en comptes courants :		
Gourdes	23%	20%
Dollars US	13%	14%
Prêts hypothécaires au logement :		
Gourdes	14%	11%
Dollars US	11%	11%
Capital Logement en gourdes	10%	10%
Cartes de crédit – gourdes et dollars US	31%	25%
Prêts micro-crédit en gourdes	48%	44%
Prêts à la consommation :		
Gourdes	21%	19%
Dollars US	18%	12%
Prêts aux employés	8%	8%

(9) PRÊTS (SUITE)

Par type de portefeuille, la provision pour pertes de crédit attendues a évolué comme suit :

a) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres prêts a évolué comme suit :

		Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'exercice	G	(6,855,712)	(16,656,598)
Incidence de l'application IFRS 9		(131,769,306)	-
Solde au début de l'exercice, redressé	G	(138,625,018)	(16,656,598)
Pertes de crédit attendues de l'exercice		(28,187,306)	-
Dotation de l'exercice		-	(412,007)
Effet de change		(14,420,957)	(997,113)
Radiations		5,393,896	11,246,301
Récupérations		-	(36,295)
Solde au 30 septembre 2019	G	(175,839,385)	(6,855,712)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

	Prê	ts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2018, redressé	G	(124,932,217)	(5,323,106	(8,369,695)	(138,625,018)
Variations de l'exercice		(31,666,706)	(6,782,872)	1,235,211	(37,214,367)
Solde au 30 septembre 2019	G	(156,598,923)	(12,105,978)	(7,134,484)	(175,839,385)

(9) PRÊTS (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour le Microcrédit a évolué comme suit :

	Total 2019	Total 2018
G	(12,106,877)	(9,906,801)

Solde au début de l'exercice	G	(12,106,877)	(9,906,801)
Incidence de l'application IFRS 9		(9,331,176)	-
Solde au début de l'exercice, redressé	G	(21,438,053)	(9,906,801)
Pertes de crédit attendues de l'exercice		(56,204,028)	-
Dotation de l'exercice		-	(25,232,847)
Effet de change		(5,572,123)	(1,851,403)
Radiations		39,175,377	32,863,742
Récupérations		-	(7,979,568)
Solde au 30 septembre 2019	- G	(44,038,827)	(12,106,877)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

	Prêts non	Prêts	Prêts à	
	dépréciés	dépréciés	défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2018, redressé	G (9,436,364)	(1,278,431)	(10,723,258)	(21,438,053)
Variations de l'exercice	660,578	(9,626,162)	(13,635,190)	(22,600,774)
Solde au 30 septembre 2019	G (8,775,786)	(10,904,593)	(24,358,448)	(44,038,827)

(9) PRÊTS (SUITE)

c) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour les cartes de crédit a évolué comme suit :

		Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'exercice	G	(14,239,744)	(11,614,401)
Incidence de l'application IFRS 9		(24,907,958)	-
Solde au début de l'exercice, redressé	G	(39,147,702)	(11,614,401)
Pertes de crédit attendues de l'exercice		(38,688,635)	-
Dotation de l'exercice		-	(26,205,146)
Effet de change		(9,770,190)	(1,640,215)
Radiations		25,806,130	26,286,471
Récupérations		-	(1,066,453)
Solde au 30 septembre 2019	G	(61,800,397)	(14,239,744)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

	Prêts	Prêts	Prêts à	
	non dépréciés	dépréciés	défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2018, redressé	G (24,907,958)	(7,841,738)	(6,398,006)	(9,147,702)
Variations de l'exercice	(5,440,226)	(11,642,455)	(5,570,014)	(22,652,695)
Solde au 30 septembre 2019	G (30,348,184)	(19,484,193)	(11,968,020)	(61,800,397)

(9) PRÊTS (SUITE)

d) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour l'ensemble du portefeuille a évolué comme suit :

Total	Total
2019	2018

Solde au début de l'exercice		(33,202,333)	(38,177,800)
Incidence de l'application IFRS 9 (note 20)		(166,008,435)	-
Solde au début de l'exercice, redressé		(199,210,768)	(38,177,800)
Pertes de crédit attendues			
de l'exercice (note 21)		(123,079,975)	-
Dotation de l'exercice		-	(51,850,000)
Effet de change		(29,763,269)	(4,488,732)
Radiations		70,375,403	70,396,515
Récupérations		<u>-</u>	(9,082,316)
Solde au 30 septembre 2019	G	(281,678,609)	(33,202,333)

Les variations par phase de l'exercice de la provision pour pertes de crédit attendues sur l'ensemble du portefeuille de prêts sont comme suit :

Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
Phase 1	Phase 2	Phase 3	

Solde au 30 septembre 2018, redressé	G	(159,353,352)	(14,443,276)	(25,414,140)	(199,210,768)
Transferts de phase		(36,369,541)	(28,051,488)	(18,046,812)	(82,467,841)
Solde au 30 septembre 2019	G	(195,722,893)	(42,494,764)	(43,460,952)	(281,678,609)

(9) PRÊTS (SUITE)

La provision pour pertes sur prêts requise, selon la circulaire 87 de la Banque Centrale totalisait respectivement G 216 millions et G 146 millions aux 30 septembre 2019 et 2018. Cette provision est couverte par les postes d'états financiers consolidés suivants :

		2019	2018
Provision pour pertes de crédit attendues			
avant redressement	G	281,678,609	33,202,333
Redressement			<u>166,008,435</u>
Provision pour pertes de crédit attendues redressée		281,678,609	199,210,768
Réserve générale pour pertes sur prêts, redressée			
TOTAL PROVISIONS ET RÉSERVES	G	281,678,609	199,210,768

Ce solde comprend:

(En milliers de gourdes)		2019	2018 (Redressé)
Montant bilan	G	235,273,596	167,369,616
Montant hors bilan (note 26)	G	<u>46,405,013</u> 281,678,609	31,841,157 199,210,773

(10) PRÊTS GARANTIS - FONDS SPÉCIAUX

Capital Bank gère certains prêts hypothécaires octroyés par le Fonds de Pension des Employés de Télécommunications d'Haïti (TÉLÉCO) à ses membres. Des frais de gestion, représentant un pourcentage du taux d'intérêts en vigueur sur ces prêts, sont prélevés par la Banque.

(11) <u>IMMOBILISATIONS</u>, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

		Solde au				Solde au
Coût		30/09/18	Acquisitions	Transferts	Dispositions	30/09/19
Terrains	G	86,598,995	711,075	-	-	87,310,070
Immeubles		146,551,203	-	-	-	146,551,203
Logiciel informatique		79,028,451	9,340,421	6,436,777	(8,094,850)	86,710,799
Mobilier et matériel						
de bureau		190,101,057	30,334,440	24,671,778	(24,898,346)	220,208,929
Installations		109,138,223	892,500	19,392,548	(6,079,828)	123,343,443
Matériels informatiques		69,663,086	7,012,098	840,775	(8,131,717)	69,384,242
Matériel roulant		46,885,574	22,472,685	-	(3,334,845)	66,023,414
Aménagements- CapInvest		31,469,622	81,481	17,579,019	-	49,130,122
Équipements – produits						
pétroliers		79,341,496	146,277	94,796,558	-	174,284,331
Investissements en cours (a)		80,474,008	235,393,412	<u>(163,717,455</u>)		152,149,965
	G	919,251,715	306,384,389	-	(50,539,586)	1,175,096,518

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

		Solde au			Solde au
		30/09/18	Amortissemen	t Dispositions	30/09/19
Immeubles	G	15,827,529	5,275,843	-	21,103,372
Logiciel informatique		29,931,858	26,572,163	(8,094,846)	48,409,175
Mobilier et matériel					
de bureau		79,828,596	29,637,211	(22,686,490)	86,779,317
Installations		40,496,782	10,520,710	(6,079,828)	44,937,664
Matériels informatiques		32,255,049	12,532,447	(8,130,022)	36,657,474
Matériel roulant		24,415,448	9,473,477	(3,334,845)	30,554,080
Aménagements – CapInvest		973,289	5,120,405	-	6,093,694
Équipements – produits					
pétroliers		3,962,886	11,518,947		<u>15,481,833</u>
	G	227,691,437	110,651,203	(48,326,031)	290,016,609
Solde net	G	691,560,278		2,213,555	885,079,909

(11) <u>IMMOBILISATIONS, NET (SUITE)</u>

Aux 30 septembre, hormis l'effet de la réévaluation, la valeur nette aux livres des terrains et immeubles est comme suit:

		2019	2018
Terrains	G	46,963,087	46,252,012
Immeubles		<u>12,608,928</u>	<u>13,496,874</u>
	G	59,572,015	59,748,886

(a) Les investissements en cours comprennent des avances sur l'implémentation du nouveau logiciel - Western Union, ainsi que l'aménagement de nouvelles succursales, et les travaux de construction dans des stations d'essence.

(12) PLACEMENTS EN IMMOBILIER – CAPITAL IMMOBILIER

Les placements en immobilier de Capital Immobilier comprennent deux terrains et des aménagements sur la route de l'Aéroport et à Tabarre et sont comme suit:

		2019	2018
Terrain Tabarre Terrain Aéroport	G	155,236,576 32,684,929	155,236,576 32,684,929
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	187,921,505	187,921,505

Le terrain à Tabarre était loué pour une partie de l'exercice 2018 et les revenus de loyer, comptabilisés aux autres revenus, ont totalisé G 7.6 millions en 2018.

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Les biens immobiliers hors exploitation regroupent:

		2019	2018
Propriétés détenues pour revente	G	75,733,474	42,650,284
Placements en immobilier		<u>186,372,927</u>	<u>190,689,961</u>
	G	262,106,401	233,340,245

(13) <u>BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)</u>

Les propriétés détenues pour revente ont évolué comme suit:

		2019	2018
Solde au début de l'exercice	G	42,650,284	32,718,059
Plus-value de l'exercice		33,083,190	-
Dations de l'exercice		-	42,650,284
Transfert aux placements en immobilier		-	(32,718,059)
Solde à la fin de l'exercice	G	75,733,474	42,650,284

Les placements en immobilier ont évolué comme suit:

		2019	2018
Solde au début de l'exercice	G	190,689,961	60,126,936
Transfert des propriétés détenues pour revente		-	32,718,059
Ventes de l'exercice		(12,600,000)	(21,161,825)
Plus (moins)-values de l'exercice		5,660,113	(10,815,576)
Débours de l'exercice		2,622,853	
Autres		-	(177,633)
Placement en immobilier – terrain Port Lafito (note 8)		-	130,000,000
Solde à la fin de l'exercice	G	186,372,927	190,689,961

Les ventes de l'exercice 2019 et 2018 ont dégagé des gains de G 2,167,614 et G 4,016,375, respectivement.

(13) <u>BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)</u>

Les biens immobiliers hors exploitation, net des réserves générales telles que requises par la BRH, sont comme suit:

		2019	2018
Placements en immobilier	G	186,372,927	190,689,961
Moins réserve – 20%		(18,681,797)	(15,148,839)
Moins réserve – 30%		(11,935,284)	(11,602,250)
Total réserves		(30,617,081)	(26,751,089)
Solde à la fin de l'exercice	G	155,755,846	163,938,872
Propriétés détenues pour revente	G	75,733,474	42,650,284
Moins réserve - 30%		(22,720,042)	(12,795,085)
Solde à la fin de l'exercice	G	53,013,432	29,855,199
Total Biens Immobiliers Hors Exploitation	G	262,106,401	233,340,245
Total réserve 20%		(18,681,797)	(15,148,839)
Total réserve 30%		(34,655,326)	(24,397,335)
Réserves Biens Immobiliers Hors Exploitation		(53,337,123)	(39,546,174)
Solde à la fin de l'exercice	G	208,769,278	193,794,071

Les réserves des biens immobiliers hors exploitation ont ainsi évolué:

		2019	2018
Réserve 30%			
Solde au début de l'exercice	G	24,397,335	21,125,998
Réserve sur les adjudications de l'exercice			12,795,085
Renversement de réserves sur biens vendus		(1,365,000)	(6,348,548)
Ajustement de réserves sur biens antérieurs		11,622,991	(3,175,200)
Solde à la fin de l'exercice	G	34,655,326	24,397,335
Réserve 20%			
Solde au début de l'exercice	G	15,148,839	8,970,000
Réserve de l'exercice		8,362,958	6,178,839
Renversement de réserves sur biens vendus		(4,830,000)	
Solde à la fin de l'exercice	G	18,681,797	15,148,839
Total réserves	G	53,337,123	39,546,174

(14) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont les suivants:

		2019	2018
Droits et taxes à récupérer – produits pétroliers, net	G	574,950,780	157,404,231
Comptes à recevoir clients – Capinvest		171,271,857	199,712,395
Avances aux distributeurs pétroliers (a)		150,843,093	88,773,481
Comptes à recevoir de clients		99,265,561	65,471,560
À recevoir - Western Union		39,393,543	178,067,201
Dépôts de garantie		14,208,792	8,970,851
		1,049,933,626	698,399,719
Provision pour pertes de crédit attendues		(10,870,044)	
		1,039,063,582	698,399,719
Stocks et matériels - produits pétroliers		399,080,244	97,513,762
Frais payés d'avance et autres		96,164,824	59,332,375
Papeterie et fournitures de bureau		17,576,360	21,474,939
Impôts reportés débiteurs		4,067,465	2,660,166
		516,888,893	180,981,242
TOTAL AUTRES ELEMENTS D'ACTIF NET	G	1,555,952,475	879,380,961

(a) Les avances aux distributeurs pétroliers incluent une avance sur loyer à un tiers de US\$ 600,000 soit l'équivalent de G 34,210,281 sur une période de 36 mois échéant le 24 mai 2020 à un taux variable de 15.25% dont les soldes nets aux 30 septembre 2019 et 2018 étaient respectivement de G 14,460,296 et G 25,574,228. Les autres avances ne portent pas d'intérêts et sont remboursables à long terme. Elles sont présentées à leur valeur actualisée nette, selon les flux de trésorerie futurs au taux d'emprunt marginal estimé sur la période de ces avances. L'écart entre la valeur actualisée de ces avances et leur valeur nominale qui totalisait respectivement G 13,094,666 et G 8,564,053 pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018 est comptabilisé comme coût financier à l'état consolidé des résultats.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

	Act	ifs non dépréciés Phase 1
Solde au 30 septembre 2018	G	(1,868,922)
Incidence de l'application IFRS 9 (note 20)		(5,284,011)
Effet de change		(1,096,864)
Radiations de l'exercice		5,469,516
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 21)		(8,089,763)
Solde au 30 septembre 2019	G	(10,870,044)

(15) <u>DÉPÔTS</u>

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

	2019	2018
Dépôts à vue		
Compte à vue :		
Gourdes	G 1,367,644,537	1,860,573,780
Dollars US	<u>4,093,856,520</u>	<u>2,898,696,769</u>
	<u>5,461,501,057</u>	<u>4,759,270,549</u>
Épargne-chèques :		
Gourdes	608,924,982	602,630,260
Dollars US	<u>3,124,662,027</u>	<u>2,246,380,016</u>
	<u>3,733,587,009</u>	<u>2,849,010,276</u>
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	1,537,741,291	1,385,992,346
Dollars US	<u>4,042,688,187</u>	<u>2,826,180,144</u>
	<u>5,580,429,478</u>	4,212,172,490
Dépôts à terme:		
Gourdes	1,483,392,741	1,393,350,829
Dollars US	<u>7,147,735,797</u>	5,289,622,041
	8,631,128,538	6,682,972,870
TOTAL DES DÉPÔTS	G 23,406,646,082	18,503,426,185
Dépôts en gourdes	G 4,997,703,551	5,242,547,215
Dépôts en dollars US	18,408,942,531	13,260,878,970
TOTAL DES DÉPÔTS	G 23,406,646,082	18,503,426,185

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts sont comme suit:

		2019	2018
Dépôts en gourdes	G	6,079,420	8,453,618
Dépôts en dollars US		<u>887,453,618</u>	<u>481,439,666</u>
TOTAL (note 9)	G	893,533,038	489,893,284

(15) <u>DÉPÔTS (SUITE)</u>

Les taux effectifs d'intérêts sur les dépôts ont fluctué comme suit:

	2019	2018
		_
Dépôts à vue – fonds à un jour (overnight)		
Gourdes	0.10%	0.12%
Dollars US	0.14%	0.08%
Dépôt épargne-chèques		
Gourdes	0.02%	0.02%
Dollars US	0.03%	0.03%
Dépôts épargne (a)		
Gourdes	0.06%	0.05%
Dollars US	0.37%	0.35%
Dépôts à terme		
Gourdes	9.70%	7.70%
Dollars US	3.34%	3.02%

Les dépôts détenus par les membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées totalisent G 4.4 milliards et G 2.9 milliards respectivement, aux 30 septembre 2019 et 2018.

(a) Aux 30 septembre 2019 et 2018, les dépôts d'épargne comprennent G 404 millions et G 267 millions d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par la Banque pour des contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines compagnies aux bénéfices de leurs employés et pour les comptes d'employés du Groupe. Les taux rémunérateurs sont révisables selon les conditions du marché.

La Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 2% du salaire brut. Ces contributions sont investies dans des dépôts d'épargne en dollars US, rémunérés à un taux fixe de 3.50% et 3.00% en 2019 et 2018. Les contributions, pour les exercices 2019 et 2018, s'élèvent à G 8.1 millions et G 6.5 millions (note 22). Les soldes de ces dépôts d'épargne en dollars US aux 30 septembre 2019 et 2018 sont respectivement de US\$ 2,183,354 et de US\$ 1,995,124.

(16) EMPRUNTS

Aux 30 septembre, les emprunts en gourdes représentent des emprunts de la Banque de la République d'Haïti (BRH), octroyés dans le cadre d'un appui financier au programme «Capital Logement» (note 9). Et un emprunt de la Banque Nationale de Crédit (BNC). Ils se présentent comme suit:

	2019	2018
Emprunts Capital Logement : Emprunt à 3% fixe l'an, avec échéance en mars 2026, remboursable en versements mensuels, capital et intérêts, de G 729,835		. 162 65,685,187
Emprunt à 3% fixe l'an, avec échéance en juin 2025, remboursable en versements mensuels, capital et intérêts, de G 792,146		, 062 64,163,813
Emprunt à 3% fixe l'an, avec échéance en septembre 2025, remboursable en versements mensuels, capital et intérêts, de G 616,667		, 000 51,800,000
Emprunt à 3% fixe l'an, avec échéance en avril 2032, remboursable en versements mensuels, capital et intérêts, de G 175,778		. 666 28,476,000
Emprunt à 3% fixe l'an, avec échéance en juillet 2027, remboursable en versements mensuels, capital et intérêts, de G 284,771		.687 29,900,938
Emprunt à 3% fixe l'an, avec échéance en juin 2038, remboursable en versements mensuels, capital et intérêts, de G 111,615		.281 26,452,656
Emprunt à 3% fixe l'an, avec échéance en février 2036, remboursable en versements mensuels, capital et intérêts, de G 95,011		.449 22,137,583
Solde à reporter	G 254,946	.307 288,616,177

(16) <u>EMPRUNTS (SUITE)</u>

		2019	2018
Solde reporté	G	254,946,307	288,616,177
Emprunts Capital Logement (suite): Emprunt à 3% fixe l'an, avec échéance en octobre 2038, remboursable en versements mensuels, capital et intérêts, de G 204,583		46,849,583	
Emprunt à 1% fixe l'an, avec échéance en juin 2029, remboursable en versements mensuels, capital et intérêts, de G 268,408		31,565,306	-
Emprunt à 3% fixe l'an, avec échéance en juin 2029, remboursable en versements mensuels, capital et intérêts, de G 80,729		19,213,542	-
Emprunt à 3% fixe l'an, avec échéance en octobre 2038, remboursable en versements mensuels, capital et intérêts, de G 59,125		13,835,250	-
Emprunts Capital Logement – projets immobiliers: Emprunt à 3% fixe l'an, avec échéance en avril 2032, remboursable mensuellement en tranches égales. Le calendrier de remboursement sera établi au terme du dernier décaissement		68,200,000	68,200,000
Décaissement partiel d'une enveloppe globale de G 350,000,000 à 3% fixe l'an, avec échéance en avril 2027, remboursable mensuellement en tranches égales. Le calendrier de remboursement sera établi au terme du dernier décaissement		<u>175,000,000</u>	<u>175,000,000</u>
		354,663,681	243,200,000
TOTAL EMPRUNTS BRH	G	609,609,988	531,816,177
Emprunt – autre institution financière locale Emprunt en gourdes de la Banque Nationale de Crédit			
à 24% fixe l'an, avec échéance en décembre 2019		400,000,000	-
TOTAL EMPRUNTS	G	1,009,609,988	

(17) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif sont:

		2019	2018
Virements et transferts	G	619,806,543	236,585,110
Chèques de direction et chèques certifiés		383,239,853	264,825,042
Fournisseurs – produits pétroliers		251,206,881	33,118,270
Impôts sur le revenu à payer		243,634,637	96,653,719
À payer à l'État Haïtien – produits pétroliers		222,320,959	421,408,088
Dépôts non sujets à emploi		141,533,444	132,051,996
Impôts reportés (note 23)		88,259,286	89,575,655
Intérêts à payer		62,826,735	33,031,311
Salaires et avantages sociaux à payer		60,302,760	64,982,050
Dépôts reçus sur cartes de crédit prépayées		52,456,099	39,530,975
Financement projet Haïti Home (a)		8,283,399	6,211,684
Droits et taxes		7,787,695	568,736
Provision pour pertes de crédit attendues			
sur les cautions (note 26)		2,606,960	-
Autres		206,650,380	91,617,292
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	G	2,350,915,631	1,510,159,928

(a) Ce montant représente une subvention de US\$ 150,000 reçue sous la référence AID-521-A-15-00011 du "WORLD COUNCIL OF CREDIT UNIONS" (WOCCU) – pour le programme Haïti HOME, comme un support afin de promouvoir la demande pour les projets de développement immobilier. La durée de la subvention était du 7 juin 2017 au 6 mai 2018. En 2018, G 3,191,816 ont été utilisées respectivement en déduction des soldes des prêts de trois clients.

La provision pour pertes de de crédit attendues relative aux engagements hors bilan (cautions) est comptabilisée dans les autres éléments de passif et a ainsi évolué:

	Actifs non dépréciés Phase 1		
Solde au 30 septembre 2018	G	-	
Incidence de l'application IFRS 9 (note 20)		(8,580,974)	
Effet de change		(2,861,919)	
Récupérations de l'exercice (note 21)		8,835,933	
Solde au 30 septembre 2019	G	(2,606,960)	

(18) <u>DETTES SUBORDONNÉES</u>

Aux 30 septembre, les dettes subordonnées sont exprimées en dollars US et sont ainsi:

		2019	2018
Dettes subordonnées émises par Capital Bank :			
Montant	G	46,658,100	19,313,762
Taux d'intérêts		<i>8</i> %	5.5%
Échéance		2023	2023
Montant	G	128,776,354	135,056,382
Taux d'intérêts		<i>5.5%-8%</i>	5.5%-8%
Échéance		2024	2024
Montant	G	97,982,010	81,593,649
Taux d'intérêts		<i>5.5%-8%</i>	5.5%-8%
Échéance		2025	2025
Montant	G	285,434,199	221,043,566
Taux d'intérêts		<i>4%-6%</i>	5%-6%
Échéance		2026	2026
Montant	G	13,997,430	6,997,740
Taux d'intérêts		4.5%	4%
Échéance		2027	2027
Montant		18,663,240	-
Taux d'intérêts		5.50%	-
Échéance		2028	-
Montant	G	69,987,150	-
Taux d'intérêts		6%	-
Échéance		2029	-
Montant	G		6,997,740
Taux d'intérêts		-	8%
Échéance			2019
Montant	G		10,496,610
Taux d'intérêts		-	4.5%
Échéance			2022
TOTAL DETTES SUBORDONNÉES ÉMISES PAR CAPITAL BANK	G	661,498,483	481,499,449
Dettes subordonnées émises par Caplnvest S.A.			
Montant	G	233,290,500	-
Taux d'intérêts		6%	-
Échéance		2029	-
TOTAL DETTES SUBORDONNÉES ÉMISES PAR CAPINVEST	G	233,290,500	-
TOTAL DETTES SUBORDONNÉES	G	894,788,983	481,499,449

Les dettes subordonnées avec les apparentés totalisent respectivement G 345,269,940 et G 104,966,100 aux 30 septembre 2019 et 2018.

(19) CAPITAL-ACTIONS

Aux 30 septembre, le capital-actions autorisé et libéré est composé comme suit.

		2019	2018
112,500 actions de classe A assorties de 5 droits de vote 225,000 actions de classe B assorties de 1 droit de vote	G	270,000,000 540,000,000	270,000,000 540,000,000
TOTAL CAPITAL ACTION AUTORISÉ ET LIBÉRÉ	G	810,000,000	810,000,000

La valeur nominale des actions de classe A et B est de G 2,400.

(20) INCIDENCE DE L'ADOPTION DE IFRS 9

L'incidence découlant de l'application des dispositions de IFRS 9 en ce qui a trait au volet de dépréciation des actifs financiers est comme suit.

	IAS 3 antéi états	ion initiale selon 9 tel que reflété rieurement aux financiers du 30 otembre 2018	Ajustements pour incidence IFRS 9	Provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 tel que reflété aux états financiers redressés en date du 30 septembre 2018
BILAN				
Bons BRH et obligations				
du Trésor, net (note 6)	G	-	(2,706,599)	(2,706,599)
Placement locaux, net (note 8)		-	(354,599)	(354,599)
Prêts, net (note 9)		(33,202,333)	(166,008,435)	(199,210,768)
Autres éléments d'actif (note 14)		(1,868,922)	(5,284,011)	(7,152,933)
Cautions – autres éléments				
de passif (note 17)		-	(8,580,974)	(8,580,974)
TOTAL BILAN	G	(35,071,255)	(182,934,618)	(218,005,873)

Le renversement de la réserve générale pour pertes sur prêts est comme suit :

	Solde au 30/9/2018 avant redressement	Redressement	Solde au 30/9/2018 redressé
Incidence sur la réserve générale			
pour pertes sur prêts	G 115,864,134	(115,864,134)	-

Note: L'effet de l'impôt sur le revenu sur les ajustements n'a pas été considéré.

(A suivre)

(20) INCIDENCE DE L'ADOPTION DE IFRS 9 (SUITE)

L'ajustement pour l'incidence IFRS 9 est réparti comme suit :

		2019
Participation minoritaire	G	(1,337,642)
Bénéfices non répartis		(181,596,976)
	G	(182,934,618)

(21) PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les provisions pour pertes de crédit attendues par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan sont comme suit :

		Dotation de l'exercice		
		2019	2018	
Prêts:				
Dotation de l'exercice (note 9)	G	(123,079,975)	(60,932,316)	
Récupérations- prêts		<u>11,554,421</u>	9,082,316	
		<u>(111,525,554)</u>	(51,850,000)	
Bons et obligations du Trésor, net (note 6)		2,580,974	-	
Placement locaux, net (note 8)		(1,873,061)	-	
Autres éléments d'actif (note 14)		(8,089,763)	-	
Cautions (note 17)		8,835,933	-	
TOTAL	G	(110,071,471)	(51,850,000)	

(22) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

		2019	2018
			_
Salaires	G	526,608,007	433,095,604
Frais de représentation		174,733,572	125,464,774
Taxes salariales		31,354,634	26,216,202
Contributions au plan de retraite (note 15)		8,073,569	6,551,265
Autres dépenses de personnel		60,003,089	47,650,202
TOTAL	G	800,772,871	638,978,047

(23) <u>IMPÔTS SUR LE REVENU</u>

Les impôts sur le revenu sont calculés sur la base des résultats consolidés et diffèrent des montants calculés en appliquant les taux statutaires, comme suit:

	2019	2018
Résultat avant impôts sur le revenu	G <u>1,432,582,490</u>	<u>705,661,617</u>
Impôts sur le revenu en utilisant les taux statutaires	429,774,747	211,698,485
Effet des éléments considérés dans la base imposable: Écart entre la provision pour pertes sur prêts admise fiscalement et la provision comptable, net des radiations		
autorisées pour le micro-crédit et les cartes de crédit	(13,158,591)	(24,983,183)
Virement à la réserve légale (a)	(51,561,807)	(24,061,370)
Placements déductibles	(55,989,720)	-
Revenus d'intérêts sur placements exonérés	(202,484)	
Taxes territoriales et autres d'impôts	10,922,857	5,796,419
	G 319,785,002	168,450,351

(a) L'effet du virement à la réserve légale est calculé sur les virements de l'exercice de Capital Bank et de ses filiales sur une base sociétaire individuelle totalisant G 171,872,689 et G 80,204,566 en 2019 et 2018 respectivement.

La dépense d'impôts comprend :

		2019	2018
Impôts sur le revenu courants	G	323,852,467	171,110,517
Impôt reportés		<u>(4,067,465</u>)	(2,660,166)
Dépense d'impôts	G	319,785,002	168,450,351

Les impôts reportés débiteurs sont relatifs aux coûts financiers sur les avances aux stationsservices totalisant G 13,094,666 et G 8,564,053 aux 30 septembre 2019 et 2018 non déductibles fiscalement et ont fluctué comme suit :

		2019	2018
Solde au début de l'exercice	G	2,660,166	-
Coût de l'exercice		1,407,299	2,660,166
Solde à la fin de l'exercice (note 14)	G	4,067,465	2,660,166

(23) <u>IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)</u>

Aux 30 septembre, les impôts reportés créditeurs reflétés à la note 17 sont comme suit:

		2019	2018
Impôts reportés – terrains et immeubles :			
Solde au début de l'exercice	G	47,910,903	49,227,272
Amortissement de l'exercice		<u>(1,316,369</u>)	(1,316,369)
Solde à la fin de l'exercice		46,594,534	<u>47,910,903</u>
Placements en immobilier – Capital Immobilier			
Solde au début et à la fin de l'exercice		41,664,752	41,664,752
Solde à la fin de l'exercice (note 17)	G	88,259,286	89,575,655

(24) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

La société mère du Groupe est Capital Bank. La participation de Capital Bank dans ses filiales est comme suit aux 30 septembre 2019 et 2018.

Capital Immobilier, S.A. 100% Capinvest, S.A. 51%

Les opérations des filiales se résument comme suit:

	2019	2018
CAPITAL IMMOBILIER:		
Total actif	G <u>267,627,965</u>	248,724,368
Total passif	G <u>79,857,342</u>	73,045,102
Actif net	G <u>187,770,623</u>	175,679,266
Revenu net de l'exercice	G <u>12,091,357</u>	9,004,394
CAPINVEST:		
Total actif	G <u>2,244,877,494</u>	1,035,449,533
Total passif	G <u>1,259,519,390</u>	615,753,712
Actif net	G <u>985,358,104</u>	419,695,821
Revenu net de l'exercice	G 571,719,113	196,920,571

(24) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

Aux 30 septembre 2019 et 2018, la participation des minoritaires (49%) dans la filiale Capinvest, S.A. se résume comme suit:

		2019	2018
Placement au coût d'acquisition Augmentation de la valeur du placement	G	83,001,783 63,700,000	83,001,783 -
Participation dans les bénéfices non répartis		280,143,007	105,652,022
Participation dans la réserve légale		<u>55,980,681</u>	<u>16,997,148</u>
	G	482,825,471	205,650,953

(25) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours de ses activités, la Banque offre à des apparentés des services bancaires habituels et reçoit des services des sociétés apparentées aux membres du Conseil d'Administration de la Banque. Ces transactions sont effectuées à des conditions analogues à celles qui s'appliquent à des tiers.

Les prêts accordés aux employés et Membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales et de leurs sociétés apparentées sont divulguées à la **note 9**.

Les dépôts et les dettes subordonnées relatifs aux Membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales et de leurs sociétés apparentées sont divulguées aux **notes 15 et 18**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés étaient comme suit:

	2019	2018
Assurances	G 67,073,280	56,569,530
Loyers	14,818,300	7,743,880
Entretien et réparations	7,637,321	6,681,118
Publicité	5,713,477	890,120
Autres dépenses	<u>30,935,028</u>	25,654,964
	G 126,177,406	97,539,612

De plus, la Banque a effectué des achats d'immobilisations auprès de sociétés apparentées à des membres du Conseil d'Administration totalisant G 21,747,225 et G 7,814,778 pour les exercices 2019 et 2018.

(26) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui ne sont pas reflétés au bilan consolidé.

Aux 30 septembre, les montants en circulation en ce qui concerne les engagements sont comme suit:

		2019	2018
Cautions	G	372,570,985	435,120,235
Provisions pour pertes de crédit attendues (note 17)	•	(2,606,960)	-
Cautions, net	G	369,964,025	435,120,235
Lettres de crédit standby	G	-	-
Soldes non utilisés des avances en comptes courants (a)	1	,339,915,155	675,282,759
Soldes non utilisés de cartes de crédit	<u>1</u>	<u>,467,620,901</u>	<u>1,154,242,948</u>
Total lettres de crédit et soldes non utilisés	2	,807,536,056	1,829,525,707
Provision pour pertes de crédit attendues (note 9)	_	(46,405,013)	
Total soldes non utilisés, net	2	,761,131,043	1,829,525,707
Total hors bilan, net	G 3	,131,095,068	2,264,645,942

(a) Ces montants ne portent pas de commissions d'engagements. Ces engagements ne sont pas représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée, habituellement moins d'un an, et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

Au 30 septembre 2019, la Banque traite de certaines affaires en instance de litige, engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, les positions prises par la Banque sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque.

À la date des états financiers consolidés, la Banque était liée par des engagements annuels de loyer. Les obligations relatives à ces contrats pour les cinq prochains exercices sont:

	2021 2022 2023	G	221,122,468 212,015,453 209,300,899 215,164,594
_	2024		209,201,965